

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE CONSIST BV**

### **1. COMMANDES**

En passant la commande, le client accepte l'application exclusive des conditions générales de vente de Consist BV. Les commandes sont réputées exclusivement acceptées et sont exclusivement exécutées en application des présentes conditions générales, qui prévalent sur les éventuelles conditions d'achat du client et les dispositions divergentes figurant dans la commande du client.

### **2. CONTRAT**

Tous les devis, même s'ils ont été établis sous la forme d'une facture proforma, sont établis sans engagement, sauf mention contraire. Seule la confirmation écrite de ces offres, y compris les engagements pris par nos représentants ou agents commerciaux, vaut acceptation de la commande.

L'envoi d'échantillons et la communication sur des étiquettes et/ou des fiches techniques servent d'information et ne donnent qu'une description approximative de nos produits.

### **3. CONTRÔLE DES LIVRAISONS ET DE LA FACTURATION – RÉCLAMATIONS**

Toute réclamation concernant les produits livrés doit être formulée par courrier recommandé dans les 48 heures suivant la réception par le client – à la fois lors de la livraison par Consist BV et lors de l'expédition de la marchandise ou lors de la collecte auprès du client. Aucune réclamation ne pourra être acceptée par la suite pour non-conformité, pour vices apparents dans la livraison, ou pour des défauts dans l'emballage.

Les réclamations concernant la facturation doivent être faites par lettre recommandée dans les 8 jours suivant la réception de la facture.

### **4. TRANSPORT ET STOCKAGE**

Les livraisons sont effectuées pour le compte et aux risques et périls de l'acheteur, même si Consist BV est responsable de l'organisation du transport. Consist BV ne peut jamais être tenu responsable des dommages directs ou indirects, ni de tout autre dommage résultant de livraisons tardives, endommagées ou incorrectes à la suite du transport. Le client s'engage à stocker la marchandise dans les conditions les plus favorables et à tenir compte de la dernière date de consommation, indiquée sur l'emballage.

## 5. DÉLAI

Les délais de livraison sont indiqués approximativement et les commandes sont envoyées par tour. Sauf stipulation contraire, le respect de ces délais ne peut donner lieu à résiliation, refus de la marchandise ou indemnité pour frais, dommages ou intérêts. Les grèves, accidents et toutes causes qui auraient pour effet d'entraver notre production ou notre approvisionnement sont considérés comme des cas de force majeure, qui justifient la suspension du délai de livraison ou des délais d'exécution des commandes, sans que l'acheteur puisse annuler sa commande ou réclamer une quelconque indemnité. Toute annulation et toutes les marchandises qui ne peuvent pas être livrées dans les délais convenus en raison de la faute de l'acheteur seront facturées avec un droit de stockage s'élevant à 20% de la valeur du contrat, éventuellement augmenté si le dommage causé était plus élevé.

## 6. PRIX DE VENTES

Nos prix sont calculés entrepôt de départ, sauf conditions particulières indiquées dans le devis ou dans notre tarif.

Les prix et offres ne sont donnés qu'à titre indicatif et n'engagent pas le vendeur. Le vendeur a le droit de le modifier à tout moment jusqu'à l'acceptation de la commande. Après acceptation de la commande, le vendeur peut encore ajuster ou réviser les prix dans les limites de la loi du 30 mars 1976 (art. 57), en fonction des paramètres relatifs aux coûts réels qui font partie du prix final, mais uniquement pour la partie qu'ils représentent dans ce prix final et jusqu'à 80% du prix final déterminé. À l'exception des commandes et des contrats conclus à prix fixes et non révocables, nos marchandises sont livrées aux prix ou listes de prix en vigueur à la date de livraison.

## 7. INFORMATION

Les conseils et conseils sont fournis au meilleur de nos connaissances et de nos capacités et ne nous tiennent en aucun cas responsables, sous quelque forme que ce soit, notamment des pertes commerciales. Ceci s'applique également aux expériences et démonstrations réalisées en notre nom propre ou en celui de nos fournisseurs. Ceux-ci sont faits sans aucune garantie.

Elles ne dispensent pas l'acheteur d'effectuer des essais et des investigations en vue de ses propres applications spécifiques.

## 8. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Toutes les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'au paiement intégral.

La réserve de propriété est également effective dès le paiement par chèque ou lettre de change jusqu'au moment de l'encaissement.

## **9. CONTESTATIONS**

Juridiction et droit applicable. En cas de litige relatif à la livraison ou à la facturation, seuls les tribunaux de Flandre Orientale, Belgique, division Gand, sont compétents. Seul le droit Belge s'applique à cette livraison et facturation.

## **10. MODALITÉS DE PAIEMENT**

Nos factures sont payables à la date de facturation de 30 jours, sauf conditions de paiement différentes sont expressément indiquées dans la facture.

A défaut de paiement de la facture à l'échéance, un intérêt de 10,5% à compter de l'échéance est dû de plein droit et sans mise en demeure.

En outre, à défaut de paiement à l'échéance, le montant de la facture sera automatiquement majoré de 15% au moyen d'une clause forfaitaire d'indemnisation, avec un minimum de 150 euros. Les retards de paiement sont d'abord imputés sur les intérêts dus et sur la clause de dommages et intérêts, puis sur la plus ancienne des factures.

## **11. GARANTIE**

Consist BV garantit que les produits livrés sont conformes à la date de livraison aux règlements techniques en vigueur au même moment.

La garantie fournie par Consist BV sur ses produits ne s'applique que jusqu'à la date de péremption indiquée sur l'emballage.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à une utilisation inappropriée ou anormale, à un manque de précaution ou à une erreur de la part du client.

La garantie de Consist BV pour la livraison des produits qui seraient affectés par un défaut est limitée au remplacement des matériaux défectueux.

Sauf en cas de fraude, d'erreur intentionnelle ou de négligence grave, Consist BV ne peut être tenu responsable ou être tenu d'indemniser les dommages immatériels, indirects ou consécutifs, y compris (mais sans s'y limiter) la perte de profit, la perte de chiffre d'affaires, la perte de revenus, la limitation de la production, les frais administratifs ou de personnel, une augmentation des frais généraux, la perte de clients ou de réclamations de tiers, ou des dommages purement esthétiques.

La responsabilité de Consist BV est à tout moment limitée au montant du prix d'achat du produit, à l'égard duquel la responsabilité est née.

Les informations et recommandations sont données par Consist BV de bonne foi, en tenant compte des connaissances techniques actuelles et de l'expérience pratique avec le produit, et en tenant compte de l'application standard du produit dans des circonstances normales.

L'utilisateur doit toujours agir comme prescrit comme suit:

« La livraison d'un produit a toujours lieu conformément aux règlements et dispositions de la fiche technique du produit, et conformément aux conditions générales de vente de Consist BV.

Les réglementations concernant l'application et l'utilisation des produits Consist BV sont basées sur les connaissances techniques et l'expérience acquises avec ces produits au moment de la vente.

Les informations techniques et les exigences de la fiche technique ne s'appliquent que dans la mesure où les produits mentionnés sont stockés, manipulés et transformés après livraison dans des conditions normales, conformément à la présente réglementation et selon les règles de bonne fabrication.

L'utilisateur doit toujours tester l'adéquation des produits à chaque application, et ce dans le contexte de l'application prévue et de l'objectif final visé.

Une application lorsqu'un ou plusieurs paramètres d'exécution sont modifiés (tels que les matériaux utilisés, les substrats, les conditions extérieures lors de l'application), ou une application s'écartant de ces réglementations, se déroule toujours aux risques et périls et sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Consist BV ne peut en aucun cas être tenu responsable du traitement incorrect ou de l'application incorrecte de ces produits par l'utilisateur.

L'utilisateur doit toujours consulter l'édition la plus récente de la fiche technique au moment de l'application des produits Consist BV, que l'utilisateur peut demander.

En cas de contradiction dans les documents pertinents émanant de Consist BV, les dispositions de la fiche technique la plus récente du produit concerné prévaudront toujours ».